

## Moyen-Ogooué/Département de l'Ogooué et des Lacs/Lambaréné/Municipalité Examen du compte administratif 2014



Les conseillers issus de l'opposition ont pris une part active aux débats.



Le gouverneur de province, Léonard Diderot Moutsinga Kebila, avec à ses côtés (à gauche) le maire Roger-Valère Ayimambenwe.

Esaië NDILORUM  
Lambaréné/Gabon

Celui-ci se chiffre en recettes à 504 651 283 frs et en dépenses à 408 831 051 frs. Et le solde positif est de 95 820 frs.

LA session ordinaire du compte administratif 2014 de la commune de Lambaréné s'est réunie, récemment, au sein de cette institution, sous la direction du président du conseil municipal,

Roger Valère Ayimambenwe, en présence du gouverneur de la province du Moyen-Ogooué, Léonard Diderot Moutsinga Kebila et du secrétaire général du Conseil départemental de l'Ogooué et des Lacs, Alain-Roger Mayeki. Le compte administratif de l'exercice 2014 de la commune de Lambaréné se chiffre en recettes à 504 651 283 frs, et en dépenses en 408 831 051 frs. D'où un solde positif de 95 820 frs.

Dès l'entame de cette session, le président du conseil a noté que l'exercice 2014 n'a pas été un long fleuve tranquille, en raison des difficultés rencontrées par son institution. Il a également dégagé le bien-fondé de cette session, en ce qu'elle doit permettre de jeter un regard dynamique sur ce qui se fait et se projeter pour l'avenir. « Cette troisième session ordinaire du conseil municipal (...) est destinée à évaluer le chemin déjà

parcouru et à examiner et adopter le compte administratif de l'exercice 2014 », a relevé M. Ayimambenwe. Ajoutant qu'en 2014, le conseil s'est acquitté de sa mission de développement de la ville, avec les moyens qui sont les siens. Après cette introduction, les travaux se sont poursuivis avec l'appel nominal des conseillers par le secrétaire général de la mairie, Bernard Zobé Rembendambya, pour constater que le

quorum était effectivement atteint, avec la présence de 32 conseillers sur 33. Ensuite, le doyen des conseillers, Edouard Aboulé, a dirigé les assises qui tournaient autour de quatre points : amendement du procès-verbal de la session du 27 mars 2015 ; examen et adoption du compte administratif de l'exercice 2014 ; examen des autres délibérations et les divers parmi lesquels la Décennie de la femme gabonaise, la destruction des bustes du Prix Nobel situés sur les hau-

teurs de Lambaréné II, les voiries urbaines, le plan de développement local de la ville et le remplacement des chefs de quartier Sainte-Thérèse et Dakar-Sahoty. L'examen du compte administratif a, au cours de cette session, fait l'objet des échanges enrichissants. Et lors de la délibération, le président du conseil s'est retiré pour laisser les conseillers voter. A noter l'apport remarquable des conseillers issus des partis de l'opposition.

## Woleu-Ntem/Oyem/Abus sexuels sur mineurs

### L'ONG Samba Mwanas se dote d'une cellule d'écoute et de prise en charge des cas



Une phase de la formation des pairs-éducateurs assurée par la présidente de l'ONG, Hortense Nname.



Phase de sensibilisation au lycée Marie Nkone de Mfoul.



Séance de travail avec quelques pairs-éducateurs.

COE  
Libreville/Gabon

L'ORGANISATION non gouvernementale (ONG) Samba Mwanas a procédé, le week-end dernier, au carrefour Mekaga, un quartier d'Oyem, à la mise en place d'une cellule d'écoute et de prise en charge psychosociale des enfants victimes

d'abus sexuels et de maltraitance physique ou psychologique. L'acte d'installation a été effectué par la présidente fondatrice de de cette ONG, Hortense Nname. L'entité mise en place a été financée par les ONG "Agir ensemble pour les droits de l'Homme" (AEDH) et American business association of Gabon (Abag). En partenariat avec la mairie d'Oyem, qui a d'ailleurs

témoigné de sa volonté d'accueillir le projet, en mettant à la disposition de Samba Mwanas un local. Le suivi psychosocial, l'accompagnement médical, judiciaire et juridique, ainsi que la sensibilisation des enfants et de la population, sont les principales missions assignées à la nouvelle cellule. Celle-ci sera animée par 11 pairs-

éducateurs ayant bénéficié d'une formation, afin de mieux assurer le fonctionnement de la cellule et de ses missions. D'ailleurs, au terme de ladite formation, Hortense Nname et les pairs-éducateurs ont tenu à rencontrer certains élèves, en effectuant une visite au lycée Marie Nkone de Mfoul, où des conseils ont été prodigués aux appre-

nants sur, entre autres, les démarches à suivre en cas de menaces ou d'agressions sexuelles par des adultes. L'implication de la commune d'Oyem dans le projet est très louable, tant pour les bénéficiaires que pour l'ONG Samba Mwanas qui, depuis septembre 2015, peine à déployer les mêmes actions à Libreville, où les cas d'agressions sexuelles sur

mineurs sont pourtant légion. Mais où, contre toute attente, les autorités semblent encore se montrer trop peu disposées à accompagner cette structure dans la prise en charge des enfants victimes de ces fléaux. Espérons que dans l'intérêt supérieur des jeunes victimes, l'exemple d'Oyem fera des émules dans d'autres localités de la République.